

4 Économie

Signature de convention entre le Gabon et le Japon

Pour un projet de construction d'un second espace de vente

MNN
Libreville/Gabon

LE Centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville (Capal) a servi, hier, de cadre à la signature d'une double convention. La première concerne le projet de construction d'un second espace de vente au Capal, et la seconde est un accord pour le développement de l'aquaculture au Gabon.

La convention sur le projet du nouvel espace de vente a été cosignée par Mme Esther Nsourou, présidente de la coopérative des mareyeuses et mareyeurs du Capal et l'ambassadeur du Japon, Masaaki Sato, sous la supervision du ministre de la Pêche, Biendi Maganga Moussavou.

La construction de ce nouveau bâtiment permettra aux coopératives de pêche de se doter d'un local supplémentaire pour la restauration et des services inhérents à leurs activités. Pour l'ambassadeur du Japon, la pêche peut améliorer la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des populations. C'est pour cela que son pays manifeste son intérêt pour le renforcement du secteur de la pêche au Gabon en finançant ce nouveau projet à hauteur de 47 millions de francs.

"Le Japon a prouvé son attachement et son engagement dans le dévelop-



Par ces signatures, la FAO et le ministère de la pêche scellent le projet de développement de l'aquaculture.

Photo : Maixent Ntoudoume



M. Masaaki Sato et Mme Esther Nsourou signant la convention du projet de construction d'un nouvel espace de vente au Capal.

Photo : Maixent Ntoudoume



Au centre de pêche de Libreville, les commerçantes vendent une diversité de poissons.

Photo : Jean Madouma

pement de la pêche de ce pays qui se trouve en face d'une mer très riche en produits halieutiques", a indi-

qué Masaaki Sato. Le ministre Biendi Maganga Moussavou, visiblement satisfait par ce

nouveau projet, compte réellement développer ce secteur. "La pêche, jusqu'à présent, n'a pas

été comptabilisée comme un secteur qui contribue considérablement au produit intérieur brut. Mais

nous sommes convaincus qu'avec la pêche, notre PIB peut atteindre les 10%. Le premier nous a donné des orientations claires qui découlent de la vision du chef de l'État, laquelle est de faire en sorte qu'au Gabon il y ait 100% de débarquement du thon...", a souligné le membre du gouvernement.

En 2009, le Japon avait déjà financé le projet d'aménagement du centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville, dans le cadre du programme de "dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine".

AQUACULTURE. Les relations entre le gouvernement gabonais et la FAO se sont également renforcées lors de cette journée avec la signature d'une convention sur un projet de coopération technique sur l'aquaculture commerciale péri-urbaine.

Ce projet d'une valeur de 53 900 000 francs permettra de renforcer les capacités technico-économiques des acteurs du sous-secteur aquacole, d'augmenter la production aquacole, de contribuer au processus d'autosuffisance alimentaire, ou encore de disposer des données statistiques d'exploitation aquacole.

Le coordonnateur de la FAO M.Helder Muteia et le ministre Biendi Maganga Moussavou ont signé le document.

Agoa/18e forum à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Le Gabon présent aux assises

JM
Libreville/Gabon

LE ministre du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Industrie, Jean-Marie Ogangaga, prend part depuis le 4 août, à Abidjan en Côte d'Ivoire, à la réunion ministérielle de l'African Growth and Opportunities Act (Agoa). Et ce, dans le cadre du 18e forum de

coopération commerciale et économique entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne.

Cette loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique a pour objectif de promouvoir le commerce, le développement économique et les investissements entre les États-Unis et les pays d'Afrique subsaharienne. La première journée de ces rencontres qui dure-



Une vue des membres de la délégation gabonaise présente à Abidjan.

Photo : DR

ront quatre jours a permis aux ministres d'élaborer une stratégie commune des pays africains éligibles pour l'Agoa afin de la présenter au partenaire américain. Le constat fait est que seuls 18 pays sur les 39 présents ont élaboré une stratégie nationale d'intervention. De plus, les exportations vers les États-Unis en provenance des pays admissibles à l'Agoa sont, pour le re-

gretter, essentiellement dominées par la commercialisation du pétrole.

Le chef de la délégation gabonaise a proposé puis insisté sur l'élaboration d'une stratégie globale de l'Agoa qui permettra aux pays africains d'identifier les obstacles qui entravent son utilisation efficace et d'évaluer l'impact des préférences de l'Agoa sur le commerce bilatéral avec les États-Unis.

CHANGES

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 07/08/2019

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb: <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	XXXX	XXXX	XXXX	1EUR	655,957
USD	1,1187	1USD=	586,356	1USD=	601,015
CAD	1,4785	1CAD=	443,664	1CAD=	454,755
JPY	119,1000	1JPY=	5,508	100JPY=	5,645
GBP	0,9183	1GBP=	714,317	1GBP=	732,175
CHF	1,0919	1CHF=	600,748	100CHF=	615,77
ZAR	16,5635	1ZAR=	39,603	100ZAR=	40,59
MAD	10,7058	1MAD=	61,271	1MAD=	64,41
CNY	7,8521	1CNY=	83,539	1CNY=	85,63
KES	115,4300	1KES=	5,683	1KES=	5,82

INDICES BOURSISERS

	en date du	
CAC	07/08/2019	5 286,73
DOW JONES	07/08/2019	25 781,77

BRENT (IPE)US Dollars/Baril

07 Août 2019 : 60,12